

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE MAINE ET LOIRE

MAIRIE DE MIRE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

DELIBERATION N°26032021-12

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle d'Asile de Miré, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Liliane LANDEAU, 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : Madame Liliane LANDEAU, Monsieur Éric GUERIN, Monsieur Alain CLEMENCEAU, Monsieur Serge BEILLARD, Monsieur Florent DESETRES, Mme Murielle SIMON, Monsieur Daniel CLOUET, Madame Laure NITZEL, Monsieur Jean HARVEY, Monsieur Éric MENAGÉ, Monsieur Dominique BELLANGER.

Étaient absents et excusés : Madame Brigitte OLIGNON, Madame Nadia AUBRY, Madame Delphine HALARD, Madame Christelle VIGNAIS.

CONVOCATION DU 22 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 11

NOMBRE DE VOTANTS : 15

Pouvoirs :

- Madame Brigitte OLIGNON a donné pouvoir à Mme Liliane LANDEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Nadia AUBRY a donné pouvoir à Mme Liliane LANDEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Delphine HALARD a donné pouvoir à M. Alain CLEMENCEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Christelle VIGNAIS a donné pouvoir à M. Alain CLEMENCEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.

Mme Laure Nitzel a été élue secrétaire de séance.



Délibération n° 12 : BUDGET LOTISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT le projet de budget primitif pour l'exercice 2021,

CONSIDERANT le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020 approuvés lors de la présente séance,

CONSIDERANT la décision précédente décidant de l'affectation des résultats 2020,

M. Guérin, adjoint aux finances donne lecture des propositions du budget primitif 2021 relatif au lotissement de Miré.

BUDGET LOTISSEMENT LA TOUCHE

Dépenses				Investissement				Recettes			
Nature	REPORT RAR	BP demandes des services N Nouvelle prop	TOTAL BUDGET N	Nature	REPORT RAR	BP demandes des services N Nouvelle prop	TOTAL BUDGET N	Nature	REPORT RAR	BP demandes des services N Nouvelle prop	TOTAL BUDGET N
1641 EMPRUNTS EN EUROS	0,00	27 173,25	27 173,25	1641 EMPRUNTS EN EUROS		0,00	0,00			0,00	0,00
			0,00				0,00				0,00
			0,00				0,00				0,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		27 272,11	27 272,11				
Mouvement d'ordres											
3353 TERRAINS AMENAGES SF	0,00	368 554,84	368 554,84	3353 TERRAINS AMENAGES SF	0,00	368 455,98	368 455,98				
			0,00	021 VIREMENT			0,00				0,00
			0,00				0,00				0,00
Total Dépenses	0,00	395 728,09	395 728,09	Total Recettes	0,00	395 728,09	395 728,09				
Fonctionnement											
Dépenses				Recettes							
Nature	REPORT RAR	BP demandes des services N Nouvelle prop	TOTAL BUDGET N	Nature	REPORT RAR	BP demandes des services N Nouvelle prop	TOTAL BUDGET N				
6015 TERRAINS A AMENAGER	0,00	0,00	0,00	70 VENTES		58 000,00	58 000,00				
6045 ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	0,00	700,00	700,00				0,00				
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	0,00	54 607,86	54 607,86				0,00				
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	0,00	2 791,00	2 791,00				0,00				
			0,00				0,00				
			0,00				0,00				
			0,00	002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT			0,00				
Mouvement d'ordres											
008 FRAIS ACCESS SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG	0,00	2 791,00	2 791,00	706 TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	0,00	2 791,00	2 791,00				
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES SI	0,00	368 455,98	368 455,98	71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES SF	0,00	368 554,84	368 554,84				
023 VIREMENT			0,00				0,00				
	0,00	429 345,84	429 345,84		0,00	429 345,84	429 345,84				

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget primitif 2021 pour le lotissement de Miré comme présenté ci-dessus et en annexe.

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 26/03/2021,
A Miré

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,
Liliane LANDEAU

